

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six le jeudi 28 mai, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune se sont réunis dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur MOELO, Maire.

Convocation : 22 mai 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Etaient présents (12) :

MOELO Didier, QUINIOU Martine, BOUVELLE Rémy, BOURGOIN Elodie, CALLU Thierry, DUFOUR Katia, HALLOUIN Nathalie, LE CALVE Jean-François, LIDON Damien, PICHON Delphine, SAMYN Emile, TURPIN Sandrine.

Absent(e)s excusé(e)s: (03) MAUPETIT Maryse a donné pouvoir à QUINIOU Martine, PINAULT Jean-Pierre a donné pouvoir à MOELO Didier, RONCERET Ludovic a donné pouvoir à PICHON Delphine.

M. LE CALVE Jean-François a été désigné comme secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR :

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1 – Avis relatif à la demande de régularisation de l'unité de méthanisation MéthaBlois Nord installée sur la commune de Fossé dans le cadre de la procédure ICPE2 – Bureau Association Foncière – désignation d'une liste des propriétaires3 – Compte rendu de commissions4 - Questions diverses |
|---|

1/ Délibération n° 2026-27 : Avis relatif à la demande de régularisation de l'unité de méthanisation MéthaBlois Nord installée sur la commune de Fossé dans le cadre de la procédure ICPE

Vu le Code de l'environnement et notamment les dispositions relatives aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) ;

Vu la demande de régularisation déposée par la SAS METHA BLOIS NORD concernant l'unité de méthanisation située au lieu-dit « Bel Air » sur la commune de Fossé ;

Vu le dossier reconnu complet et régulier par la Préfecture de Loir-et-Cher le 8 avril 2026 ;

Vu la consultation du public organisée du 18 mai au 15 juin 2026 inclus ;

Considérant que la commune d'Averdon est située dans le périmètre concerné par les risques et inconvénients dont l'établissement pourrait être la source ;

Considérant que le méthaniseur est en fonctionnement depuis février 2025 et permet la production de biométhane injecté dans le réseau public de distribution de gaz exploité par GRDF ;

Considérant que les modifications apportées au projet concernent principalement la suppression de la séparation de phase du digestat, l'abandon du bâtiment de stockage du digestat solide et la mise en place d'un stockage du digestat brut sur le site et dans plusieurs lagunes déportées ;

Considérant qu'un nouveau plan d'épandage a été établi afin de permettre la valorisation agricole du digestat brut ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- ÉMET UN AVIS FAVORABLE à la demande de régularisation de l'unité de méthanisation MéthaBlois Nord située sur la commune de Fossé dans le cadre de la procédure ICPE ;

Délibération approuvée à 09 voix POUR – 0 voix CONTRE et 06 ABSTENTIONS

2/ 2026-28 : Bureau Association Foncière – désignation d'une liste des propriétaires

Le bureau de l'association foncière doit être renouvelé, aussi nous devons proposer une liste de personnes qui feront parties du bureau de l'Association Foncière, Le Maire en faisant parti d'office.

Proposition de la liste de l'Association Foncière :

Emile SAMYN
Mickaël GUILLARD (hors commune)
Damien LIDON
Philippe LOUIS

Cyrille CORDIER
Olivier GABILLEAU
Martine MOREAU

Proposition de la liste de la Commune :

Frédéric SAMYN (actuel Président)
Daniel CHÉREAU
Sosthène ROGER
Joël FORT

Christian COURSON (hors commune)
Yannis TOUZEAU
Guy CAMUS

Délibération approuvée à 15 voix POUR – 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION

3/ Compte rendu de commissions

Voirie : Dans le cadre du programme de travaux 2026, plusieurs voiries ont été remises en état. Les interventions ont concerné le chemin du Plessis, le chemin Vert (partiellement), Champouteau, Siany (partiellement), Mézières ainsi que la rue en sens unique reliant Villiers à la route départementale.

Travaux :

- Église : Une intervention d'urgence a été réalisée sur la voûte de l'église, dont une partie menaçait de s'effondrer. Les gravats ont également été évacués. Un nouveau devis sera sollicité, la voûte continuant à s'effriter à certains endroits nécessitant des travaux complémentaires.
- Salle des fêtes : la réparation et la mise en peinture d'une porte de l'église sont prévues au mois de juillet.
- Un devis sera demandé pour l'entretien d'un fossé situé à Villiers.
- Salle des fêtes : Des travaux de peinture seront réalisés au mois de juillet. Il est également prévu de repeindre le couloir menant à la garderie. À cette occasion, le porte-manteaux du couloir sera rénové.
- Les travaux d'aménagement de l'allée de l'abri-bus de la rue des Moissons débiteront prochainement.

SIVOS :

Les élections des membres du SIVOS ont été annulées en raison d'un problème administratif.
L'agent de cantine d'Averdon, en arrêt de travail depuis la fin du mois de janvier, a repris ses fonctions le 1er juin.
Jean-François Le Calvé a été réélu vice-président de la SPL (cuisine centrale de Blois).
Le SIVOS est dans l'attente de la décision d'un agent de cantine de Marolles, qui envisage de mettre fin à ses fonctions à l'issue de l'année scolaire en cours.
L'intervenante en musique cessera également ses fonctions à la fin de l'année scolaire.

Urbanisme :

Une réunion sera organisée au cours du mois de juin afin de faire un point sur les dossiers d'urbanisme instruits ainsi que sur ceux actuellement en cours de traitement.

Communication :

Le nouveau logo de la commune a été créé.
Le dernier numéro du Flash communal a été distribué aux habitants.
Par ailleurs, un changement de prestataire pour le site internet de la commune est à l'étude. L'outil actuellement utilisé est peu pratique et sa prise en main s'avère complexe. De plus, les échanges avec les interlocuteurs du fournisseur sont insuffisants, ce qui complique la gestion et la mise à jour du site.

4/ Questions diverses

Le nouveau camion pour le service technique a été commandé (il était prévu au budget de cette année)
Le broyeur de branches commandé pour le service technique ne convient pas, l'entreprise chez qui nous l'avons acheté va le reprendre une nouvelle offre nous a été refaite par le même fournisseur mais plus cher, il a été commandé.
La débroussailleuse du service technique, qui a plus de 12 ans, est tombée en panne et les réparations étant assez conséquentes il a été décidé de le remplacer par un neuf. Plusieurs offres ont été demandées par différents fournisseurs, l'ancienne a été reprise 100€.

Le nettoyage des vitres de tous les bâtiments sera réalisé par une entreprise, elle interviendra fin août.
Monsieur le Maire a rencontré les représentants de la société BSTP, qui lui ont présenté un nouveau projet concernant la carrière située sur la commune.

La séance est levée à 20h35
Prochain conseil municipal le 02 juillet

Le secrétaire de séance :
Jean-François LE CALVÉ

Le Maire :
Didier MOELO